

Sabres – Airial de Guirautte, Maison Malichecq

Yan Laborie



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/2530>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Yan Laborie, « Sabres – Airial de Guirautte, Maison Malichecq », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Aquitaine, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/2530>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Sabres – Aïrial de Guirautte, Maison Malichecq

Yan Laborie

Identifiant de l'opération archéologique : 025369

Date de l'opération : 2008 (FP)

- 1 Engagée en 2005 dans le cadre du PCR « Airiaux de la Grande Lande », la reconnaissance archéologique du sol de la maison dite « Malichecq » n'avait pu être que partiellement menée à bien en raison de problèmes de sécurité liés à l'instabilité de sa structure.
- 2 En février 2008, à l'initiative du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, sa dépose en vue de son transfert dans les collections de l'écomusée de Marquèze, ouvrait la possibilité de reprendre et d'achever nos observations. Précisément, restaient à reconnaître les surfaces de sol couvertes par le carrelage des foyers des cheminées adossées qui équipaient la maison dans son dernier état, ainsi que l'insertion dans la stratigraphie des dés sur lesquels reposaient les poteaux de son ossature en charpente.
- 3 Ceci put être presque entièrement fait au cours d'une campagne menée du 13 au 19 juillet 2008. Seule échappa à l'observation la portion de sol comprise sous le foyer de la cheminée II (salle P7) en raison du risque d'exposer les fouilleurs à la chute de la maçonnerie du contre-cœur de celle-ci qui, après dépose des structures de la maison, demeurait toujours dangereusement en élévation. De ce fait il ne fut pas permis de vérifier si, sous le sol du foyer de la cheminée II, subsistait ou non la sole du four qui équipait initialement l'habitation.
- 4 Au terme de l'opération, le complément de données obtenu confirme les conclusions vers lesquelles conduisaient déjà les acquis de la précédente campagne (voir Laborie, 2005). L'ensemble des indices chronologiques recueillis prouve une nouvelle fois que l'habitation étudiée fut édifiée dans le courant du XVII^e s., vraisemblablement vers le milieu de celui-ci, période où elle succéda à une construction antérieure, qui occupait un

emplacement contigu à la bordure nord de son assiette, et qui fut alors abandonnée et démantelée.

- 5 D'après le mobilier découvert soit associé aux lambeaux de sol, soit pris dans le mortier d'argile d'un des plots qui servaient de base aux poteaux porteurs, la construction qui précéda la maison Malichecq aurait été implantée au plus tôt dans le courant de la seconde moitié du XVI^e s.. Peut-être s'agit-il de la « construction souche », ou d'une des constructions souches, à l'origine du développement de l'aïrial. L'absence de découverte dans l'emprise de celui-ci de tout indice d'occupation antérieure à cette construction suggère, en effet, que cette dernière a pu avoir un caractère pionnier.
- 6 A partir des traces rares et fugaces qui documentent son état primitif (état I, vers 1650), il semble que la maison « Malichecq » n'offrait alors qu'un agencement très élémentaire : elle n'aurait ainsi abrité qu'une unique salle d'environ 30 m² (P1.a), dont le sol était apparemment aux trois quarts couvert d'un plancher fixé sur des solives chaussées dans le substrat sablonneux. La surface restante de la salle était dévolue, du côté ouest, à l'aire foyère. Là, le sol était simplement couvert d'une pellicule de terre limoneuse mêlée de chaux, à l'exception de l'emplacement du foyer de l'âtre qui devait être carrelé. L'âtre connaissait la disposition d'une cheminée s'adossant à un contre-cœur maçonné (en blocs de garlucheet mortier), dans lequel était percée la bouche d'un four dont la chambre saillait sur la façade de la maison. Pour la construction des parois, l'utilisation du pan de bois, hourdis de torchis revêtu d'un enduit de chaux, paraît assuré, au regard de la nature des gravats inclus dans l'unité stratigraphique témoin de la phase de déconstruction.
- 7 Les travaux de réédification et d'agrandissement (état II) intervinrent soit dans le courant de la seconde moitié du XVII^e s., soit au plus tard au début du siècle suivant. Les dates d'émission des monnaies associées excluent que ceux-ci puissent avoir débuté avant les années 1641-1655 ou s'être opérés au-delà des années 1710. Ces travaux aboutirent à adjoindre deux pièces - des chambres de plan carré au sol planchéié (P2, P3) - sur le côté nord du volume initial de la maison.
- 8 Ce premier remaniement de la maison Malichecq, qui aboutit presque à doubler son espace habitable, est perceptible au travers de preuves stratigraphiques très nettes. On retiendra d'abord celles qui révèlent la reconstruction probablement globale dont fit l'objet le noyau initial de la maison (P1a). Elles montrent le rétablissement des poteaux porteurs de l'ossature en charpente de la bâtisse sur des dés, repositionnés sur les vestiges des plots sur lesquelles ces pièces maîtresses reposaient originellement dans l'état I.
- 9 On retiendra ensuite la pose d'un nouveau plancher à l'intérieur de sa grande salle (P1). Le niveau de gravats issu du désassemblage de l'état I se trouve nettement recoupé par les saignées de pose du jeu de solives lié à son installation.
- 10 La phase de réaménagement est également perceptible dans les modifications qui furent apportées à l'aire foyère de sa cheminée. Armé en sous structure par des pièces de bois entrecroisées, le sol fut carrelé et la sole de l'âtre renouvelée avec l'emploi d'une meule réformée. Enfin, une relation stratigraphique, encore une fois très nette, met en évidence la postériorité de l'adjonction de la travée qui agrandit l'habitation au travail de désassemblage-réassemblage des parois du corps initial. Le recouvrement du niveau d'épandage des gravats par la chape d'argile qui fut apportée pour établir le sol des pièces de la travée rajoutée côté nord témoigne que l'opération d'extension a bien débuté par celui-ci.

- 11 Après cette première extension de son volume, environ un siècle plus tard, à la fin du XVIII^e s. ou au tout début du suivant, des travaux furent de nouveau engagés pour accroître encore la capacité de logement de la maison (état III, v. 1790-1800).
- 12 Contre sa façade sud, l'édification d'une travée la dota de deux chambres supplémentaires (P4, P5) puis, dans la même lancée ou peu de temps après, l'adjonction d'une autre travée, contre sa façade ouest, l'agrandit de trois pièces de plus (P6, P7, P8). Sa surface habitable atteignit alors près de 120 m², soit quatre fois celle qui était primitivement la sienne. Présentant désormais un plan s'approchant du carré (11,6 m x 10 m) et une subdivision en trois travées, elle disposait dès lors de huit pièces qui, toutes, paraissent avoir été exclusivement vouées à l'habitation. Les plus petites, situées dans les travées latérales nord et sud, étaient semble-t-il des chambres ; dans la travée centrale, les deux plus importantes, des salles à vivre (P1.b, P7), ces dernières possédant chacune unâtre. Pour ce faire, le bâti de la cheminée de l'habitation fut remanié. Le four qui se trouvait associé à celle-ci dans les états I et II fut démoli et sa bouche obturée. Ce qui permit, au revers de la paroi du contre-cœur de la cheminée de la salle P1, d'aménager une hotte et le foyer d'unâtre pour doter également la salle P7 d'une cheminée.
- 13 A ce stade, la maison Malichecq se mit à partager totalement les traits communs au plan des plus vastes habitations de type « traditionnel » du centre du plateau landais, ainsi que, sans nul doute, au volume de leurs élévations, bas et ramassé sous une toiture à trois pentes, couverte de lourdes tuiles creuses. Comme elles, la croupe basse de son toit faisait face au couchant et le mur pignon de sa façade au levant. En revanche, elle ne possédait pas d'estantad, c'est-à-dire d'une petite pièce dépourvue de parois côté est, située dans la travée centrale et dans le prolongement de sa grande salle, formant en façade de la maison un hall à usage polyfonctionnel, tel par exemple qu'en dispose à Guirautte la maison Larmarque, habitation voisine de la maison Malichecq.
- 14 Si l'on s'interroge sur les motivations qui, dans un laps de temps égal à environ 3 ou 4 générations, conduisirent par deux fois à agrandir la maison Malichecq, on peut évoquer l'influence qu'a pu avoir le mouvement qui, dans le courant de l'Époque moderne et dans à peu près toutes les régions, a progressivement amené vers un agencement des locaux d'habitation de plus en plus subdivisé, y compris dans l'habitat rural.
- 15 Il faut également envisager qu'il a pu exister un lien entre l'origine du processus d'extension observé dans le cas de cette maison et les pratiques coutumières qui régissaient la vie de l'ancienne société landaise. Ouvrant la possibilité de loger sous le même toit un groupe familial élargi, avec celle d'assurer à ses membres l'accès à une relative intimité, la structuration de l'habitation à laquelle amena ce processus peut en effet découler de l'organisation familiale « en maisonnée » qu'appelaient, dans les Landes de Gascogne, les coutumes successorales. Dans cette région où se pratiquait le partage plus ou moins égalitaire, il n'était pas rare que plusieurs couples cohabitassent sous le même toit, parfois même à leur début, avec leurs parents. Le cas observé ici pourrait ainsi résulter d'une adaptation progressive de l'habitation à cette pratique. Il apporterait alors un exemple concret de la relation qu'Anne Zink propose d'établir, dans les pays du Sud-Ouest, entre les coutumes successorales, les types d'organisations familiales qui en découlaient et le mode d'aménagement des maisons.
- 16 Laborie Yan

INDEX

Thèmes : bois d'œuvre, charpente, chaux, cheminée, four, foyer, habitation, mortier de construction, organisation de l'espace, organisation sociale, poteau, sol

operation Fouille programmée (FP)

Index chronologique : ép. contemporaine, Temps Modernes

Index géographique : Aquitaine, Landes (40), Sabres

AUTEURS

YAN LABORIE

COL